



PROCES-VERBAL
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le Mardi 2 Mars à 20 H 00, le conseil municipal de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le 6 Janvier, s'est réuni en session ordinaire dans la salle municipale de la Chabotte, sous la présidence de Monsieur Olivier POIRAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents : 18 (19 à partir de APPROBATION DU COMPTE DE GESTION)

Nombre de votants : 22 (23 à partir de APPROBATION DU COMPTE DE GESTION)

Présents : Olivier POIRAUD, Alain CHAUFFIER, Aurélia LAURENT-BOURGOUIN, Thierry ALLEAU, Elisabeth DEGORCE, Béatrice GERARDOT de SERMOISE, Francette SAIVRES, Stéphane BARILLOT, Cyril RIGAUDEAU, Muriel MOUNIER, Anne-Lise JOIGNE, Hervé PILARD, Sylvain RIBEYRON, Charles MALINAUSKA, Florent KOSINSKI, Sarah BANCHEREAU, Charlène DIE, Maxime GALENNE, Erwan POURNIN (à partir de APPROBATION DU COMPTE DE GESTION) .

Absents excusés : Mélanie GOMIT, Nicolas GABILLIER, Kaïna GODEAU, Gaëlle ADAM, Erwann POURNIN (jusqu'à APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020).

Absents non excusés : néant

Pouvoirs : Mélanie CHAIGNE-GOMIT à Elisabeth DEGORCE, Nicolas GABILLIER à Cyril RIGAUDEAU, Kaïna GODEAU à Aurélia LAURENT-BOURGOUIN, Gaëlle ADAM à Sarah BANCHEREAU.

Secrétaires : Aurélia LAURENT-BOURGOUIN, Sarah BANCHEREAU.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 12 JANVIER 2021

Monsieur le Maire demande au conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil du 12 janvier 2021 qui leur a été transmis.

Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

VENTE DE DEUX TERRAINS

Monsieur le Maire propose au conseil de mettre en vente deux terrains appartenant à la commune. Ces deux terrains ont été évalués par l'Office Notarial.

Références cadastrales	Surface	Situation	Estimation
ZM 465 LES TROIS ROIS	728 M2	Accès par Rue Sainte Soline	Entre 57 000.00 et 60 000.00 (sous réserve que l'étude de sol géotechnique préalable (G1) ne révèle pas un coût trop élevé d'adaptation au sol pour la construction).
AK 592 le bourg	2 609 m2	Près de la ligne TGV NIORT /LA ROCHELLE Rue de la Gare	Environ 30 000.00 (sous réserve que l'étude de sol géotechnique préalable (G1) ne révèle pas un coût trop élevé d'adaptation au sol pour la construction). Il serait intéressant de le vendre en 2 parcelles dont la valeur vénale pour chacune serait alors située entre 15 000.00 et 17 000.00 €.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe de la vente du terrain cadastré ZM 465 :

Pour : 20	Contre : 2	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Monsieur le Maire demande également au conseil de se prononcer sur le principe de la vente du terrain cadastré AK 592 après division en deux parcelles :

Pour : 20	Contre : 2	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

PROPOSITION DE DIAGNOSTIC THERMIQUE ET ENERGETIQUE POUR LA RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter l'offre du cabinet d'architecture GUILLON (qui a assuré la maîtrise d'œuvre de l'école élémentaire et de la salle de la Chabotte), associé pour cette mission à un économiste (BALLINI) et un bureau d'études fluides (ITF).

Le projet de rénovation des deux bâtiments pourra être financé par la DETR et le FSIL (subventions d'Etat) à condition que les travaux apportent au minimum 30% de réduction énergétique par rapport à la situation existante.

La mission proposée consiste en :

- établir un état des lieux
- fournir une analyse du fonctionnement existant
- procéder à une analyse technique des constructions et de la conformité des équipements techniques aux normes en vigueur, et aux règlements d'hygiène et de sécurité
- permettre d'établir un programme de rénovation thermique et énergétique ainsi qu'une estimation financière et d'en déduire la faisabilité de l'opération
- établir un audit thermique et énergétique définir les travaux nécessaires afin d'atteindre les objectifs souhaités par le maître d'ouvrage
- proposer éventuellement des études complémentaires d'investigation des existants.

Cet état des lieux suppose que la commune remette au Maître d'œuvre un relevé sous la forme de plans coupes et façades des bâtiments existants en format papier et informatique. Dans le cas contraire, le Maître d'œuvre pourra les établir par **contrat séparé à la charge de la Commune**.

Le montant de la prestation (hors établissement de plans d'état des lieux) est estimé à **6 150.00 € HT, soit 7 380.00 € TTC**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de :

- acter le principe de réalisation de travaux de rénovation thermique et énergétique sur les bâtiments de l'école maternelle et de la maison pour tous
- autoriser à passer commande pour le diagnostic thermique et énergétique proposé par le cabinet GUILLON
- affecter cette dépense en section d'investissement – opération 098 – article 2031 :

Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Conformément à l'article L-2121-14 du code général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président.

Le Maire peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote.

Monsieur Alain CHAUFFIER, premier adjoint présente au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2020 :

SECTION D'INVESTISSEMENT

* dépenses	661 075.82 €
* recettes	1 223 519.00 €
* résultat 2020	+ 562 443.18 €
* déficit antérieur reporté (001)	- <u>666 854.78€</u>
* résultat cumulé	- 104 411.60 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

* dépenses	2 138 321.46 €
* recettes	2 359 831.11 €
* résultat 2020	+ 221 509.65 €
* excédent antérieur reporté (002)	+ 122 624.46 €
* résultat cumulé	+ 344 134.11 €

Pour : 21 <i>(monsieur le Maire ne participe pas au vote)</i>	Contre : 1	Abstention : 0
--	------------	----------------

COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le compte de gestion établi par le Trésorier municipal qui est conforme au compte administratif de la commune.

Pour : 22	Contre : 1	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

AFFECTATION DU RESULTAT

	MONTANT	REMARQUE
RESULTAT 2020 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 221 509.65	RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2 359 831.11)- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (2 138 321.46)
EXCEDENT REPORTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 122 624.46	Précédemment inscrit sur l'article 002 en Recettes de Fonctionnement sur le BP 2020
<i>DEFICIT REPORTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>0</i>	
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 344 134.11	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	+ 562 443.18	RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 223 519.00) – DEPENSES D'INVESTISSEMENT (661 075.82)
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 666 854.78	Précédemment inscrit sur l'article 001 en dépenses d'investissement sur le BP 2020
<i>EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>0</i>	<i>ART 001 RECETTES INVESTISSEMENT BP 2020</i>
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 104 411.60	RESULTAT 2020 – DEFICIT ANTERIEUR REPORTE A INSCRIRE AU 001 EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU BP 2021
RAR 2020 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	- 253 328.63	Engagements dépenses d'investissement 2020 reportés au budget 2021
RAR 2020 RECETTES INVESTISSEMENT	+ 352 016.15	Recettes d'investissement inscrites au budget 2020 non perçues et reportées au budget 2021
Delta RAR 2020	+ 98 687.52	
AFFECTATION DU RESULTAT – ART 1068 RI	5 724.08	Art 1068 RECETTES INVESTISSEMENT (résultat cumulé de la section d'investissement – delta RAR 2020)
REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002 RF AU BP 2021)	338 410.03	Art 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT (résultat cumulé de la section de fonctionnement – crédit inscrit à l'article 1068)
<i>REPORT EN INVESTISSEMENT (001 RI)</i>	<i>0.00</i>	

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette affectation du résultat :

Pour : 22	Contre : 1	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

VOTE DU BUDGET PRIMITIF**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

Le budget primitif 2021 respecte tous les principes de bonne gestion : annualité, équilibre et sincérité entre autres. Soumis au vote le 2 mars il peut être consulté en mairie et fera l'objet d'une présentation dans les publications communales.

Marqué par l'impact de la COVID 19 qui cause des dépenses (et manque de recettes) de fonctionnement de l'ordre de 110 000.00 à 120 000.00 euros il est établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement (2 724 241.03 €) tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants. Le poste lié aux dépenses de personnels (1 317 540.00 €) reste l'un des plus élevés du territoire (plus de 55% des dépenses de fonctionnement) et 2021 comme les années qui suivent seront marquées par un effort constant pour éviter tout dépassement excessif dans ce domaine tout en assurant des services de qualité.

Comme les trois années précédentes, le recours à l'emprunt n'est pas à l'ordre du jour et la Commune réduit progressivement son endettement qui est situé maintenant dans la moyenne nationale avec la capacité de solder la dette globale de la collectivité en 5 années.

Malgré la crise sanitaire et ses aléas, notre commune reste une collectivité d'investissement (1 247 625.22 € au total) avec la programmation de projets d'envergure comme l'aménagement de la traversée du bourg et de nombreux chantiers d'amélioration du patrimoine communal et divers autres projets au service de tous les usagers : enfance, jeunesse, familles, monde associatif et acteurs de la vie économique.

Sans atteindre un haut niveau, la capacité d'auto-financement (386 813.12 €) se maintient et permet, associée aux dotations et subventions (Etat, Région, Département, Services et Institutions diverses) pour lesquelles la mobilisation de l'équipe municipale est constante, de conserver une capacité d'équipement et de modernisation de bon niveau.

Pour ce qui concerne la fiscalité, en dehors des hausses qui relèvent de l'état ou des grandes collectivités, pas de changement pour la taxe d'habitation mais la Commune envisage une augmentation des taxes foncières qui sont restées stables depuis le début du dernier mandat. En effet, malgré les projets conséquents qui ont été réalisés ces dernières années et qui se poursuivent en 2021 beaucoup reste à faire pour que notre Commune reste attractive et agréable à vivre.

Le rôle du budget est bien là, assurer et répartir aux mieux les financements publics pour que chacun contribue et profite à la fois au meilleur fonctionnement possible de son territoire de vie.

BUDGET PROPOSE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2020		BP 2021	OBSERVATIONS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	645 545.95 €		743 070.00 €	achats divers, prestations de service, honoraires, programmation culturelle, services bancaires, taxes foncières
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 272 557.10 €		1 317 540.00 €	remboursements en RF : 50 000,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	6 894.00 €		6 900,00 €	dégrèvements taxe foncières pour jeunes agriculteurs, mutualisation ressources communales
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	140 635.33 €		159 411.00 €	indemnités élus, divers contributions, subventions associations
66 CHARGES FINANCIERES	46 200.67 €		43 550.00 €	remboursement intérêts emprunts + ligne trésorerie
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	31.50 €		500,00 €	annulation de titres
022 DEPENSES IMPREVUES (maxi 7,5 % des dépenses réelles de la section)	Pas de réalisation		40 000,00 €	
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 456.91 €		26 456,91 €	amortissements
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (pas de réalisation)	346 576.55 €		386 813.12 €	
TOTAL CUMULE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 138 321.46 €		2 724 241.03 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	REALISE 2020		BP 2021	OBSERVATIONS
70 PRODUITS DES SERVICES	127 105.18 €		175 315.00 €	fermages, redevances d'occupation, cantine et garderie, participations CAN pour ZAE et bibliothèque
73 IMPOTS ET TAXES (hypothèse + 2 % bases)	1 450 587.92 €		1 461 285.00 €	impôts locaux, droits de place, taxe sur les pylônes
74 DOTATIONS (hypothèse baisse 5 %)	674 311.17 €		668 931.00 €	dotations de l'Etat, versements département pour utilisation des équipements sportifs par le collège
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	38 275.46 €		19 800.00 €	loyers logements sociaux, ADMR, locations de salles
76 PRODUITS FINANCIERS	15,23 €		- €	
013 ATTENUATION DE CHARGES	59 877.91 €		50 000.00 €	remboursements charges de personnel
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 083.90 €		500.00 €	remboursements assurance
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (TRAVAUX EN REGIE)	5 574.34 €		10 000,00 €	écritures travaux en régie
002 RESULTAT REPORTE (excédent année n-1 – pas de réalisation)	122 624.46 €		338 410.03 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 359 831.11 €		2 724 241.03 €	

DEPENSES INVESTISSEMENT	REALISE 2020	BUDGET 2021		OBSERVATIONS
		RESTES A REALISER 2020	BP 2021	
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	22 000,00 €	- €	participation OPAH
<i>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (dont études)</i>				
098 - BATIMENTS COMMUNAUX	18 062.70 €	14 065.92€	95 000,00 €	RAR : Travaux fontaines et lavoirs BP : crédits pour enveloppe maison associations et école maternelle
0107 - EGLISE	5 435.63 €	0.00 €	0.00 €	
0114 VOIRIE COMMUNALE	13 176.00 €	64 061.93 €	360 000,00 €	Aménagement cheminements piétons 1 ^{ère} phase
0125 ECLAIRAGE PUBLIC	0.00 €	69 543.96 €	0,00 €	programme travaux éclairage public
0129 ACQUISITION MATERIEL	27 503.05 €	1 337.04 €	75 536.03 €	RAR : mobilier bureau Maire Adjoint + compta BP : matériel à chiffrer dont véhicules
0146 PLANTATIONS			5 000.00	Programme de plantation de haies et arbustes
0147- ESPACE TOUR DU PRINCE	5 400.00 €	0.00 €	0.00 €	
0148 CIMETIERE	1 956.00 €		3 000.00 €	provision
0150 - GROUPE SCOLAIRE	24 097.21 €	0.00 €	26 000.00 €	Rideaux pare soleil
0151 - DEFENSE INCENDIE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
0152 – salle de réunion rue des champs	41 126.66 €	0.00 €	0.00 €	
0153 - EXTENSION GENDARMERIE	179 913.96 €	54 462.00 €	0.00 €	RAR solde travaux gendarmerie
0160 LOGIS RUE GIANNESINI	0,00 €	27 857.78 €	25 000.00 €	RAR : réseaux + orangerie BP : aménagement local jeunes
0161 STADE	0,00 €	0,00 €	0.00 €	
162 SALLE POLYVALENTE	109 509.93 €		350.00 €	Solde MO
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 574.34 €		10 000,00 €	provision pour travaux en régie
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	15 830.96 €		29 998.96 €	
16 EMPRUNTS ET DETTE (remboursement du capital des emprunts)	213 489.38 €		220 000,00 €	remboursement capital des emprunts
020 DEPENSES IMPREVUES (maxi 7,5 % des dépenses réelles de la section)	NON REALISE		40 000,00 €	
001 SOLDE D'EXECUTION (déficit 2018)	666 854.78 €		104 411.60 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	661 075.82 €	253 328.63 €	994 296.59 €	
TOTAL	661 075.82 €	1 247 625.22 €		

RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISE 2020	BUDGET 2021		OBSERVATIONS
		RAR 2020	BP 2021	
098 - BATIMENTS COMMUNAUX - SUBVENTIONS	0,00 €	13 506.00 €	23 328.00 €	RAR + BP : Subventions restant à percevoir des dossiers 2020 PACT + CD79
0107 - EGLISE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
0114 - VOIRIE COMMUNALE	0.00 €	160 000,00 €	191 881.00 €	cap 79, CAN, DETR pour trottoirs
0125 - ECLAIRAGE PUBLIC	0.00 €	33 739.15 €	0,00 €	Subvention SIEDS et PACT
0129 - ACQUISITION DE MATERIEL	3 711.08 €	6 378.00 €	0.00 €	PACT pour véhicule électrique acheté en 2020
0147 - ESPACE TOUR DU PRINCE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
0150 - GROUPE SCOLAIRE	111 915.31 €	8 800.00 €	0.00 €	RAR PACT pour SELF à percevoir sur 2021
0152 SALLE DE REUNION RUE DES CHAMPS	6 220.00 €	2 633.00 €	0.00 €	RAR : subvention PACT étanchéité
0153 - EXTENSION GENDARMERIE	66 094.57 €	115 814.00 €	0.00 €	RAR solde subventions notifiées DETR, CAP 79, CAN
154 – AMENAGEMENT SECURITE	3 400.00 €	0.00 €	0.00 €	
0160 – LOGIS RUE GIANNESINI		11 146.00	12 500.00	RAR : Subventions pour tranchées, orangerie et BP / 12 500.00 PACT local ados à demander
0162 - SALLE POLYVALENTE	232 233.40 €	0.00 €	0.00 €	
024 - PRODUITS DE CESSIONS	0,00 €	0.00 €	132 000.00 €	Vente 1 terrain + terrain TDF
13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €	
16 EMPRUNT	0,00 €	0.00 €	0.00 €	pas d'emprunt prévu
DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	144 636.05 €	0.00 €	86 907.00 €	FCTVA, taxe aménagement
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	610 520.72 €		5 724.08 €	couvre le déficit et les RAR
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	346 576.55 €		386 813.12 €	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 456.91 €		26 456,91 €	amortissement des participations
041 – OPERATIONS PATRIMONIALES	15 830.96 €		29 998.96 €	
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0.00 €	0.00 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 223 519.00 €	352 016.15 €	895 609.07 €	
TOTAL	1 223 519.00 €		1 247 625.22 €	

Pour : 19	Contre : 3	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

La séance se termine à 22 h 00